



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

Introduction

Bâti sur les questionnaires qui ont été renvoyés par les correspondants, ce rapport a d'abord été enrichi par les DIR (délégués interrégionaux de l'ANVP) puis complété et approuvé dans ses grandes lignes par le conseil d'administration.

C'est dire si, au-delà de son aspect statutaire, il reflète la vitalité de l'association (du local jusqu'au national) - avec ses forces et ses faiblesses - en énonçant à la fois des éléments connus et des questionnements nouveaux.

Commençons donc par ce qui a été fait et a été vécu sur le terrain et terminons par ce qui a été fait et a été vécu au niveau national.

Au niveau des délégations interrégionales

Un rapport national ne peut refléter dans le détail toutes les dynamiques (bonnes ou moins bonnes) vécues dans le périmètre des délégations interrégionales.

Le détail de ces dynamiques interrégionales est disponible auprès de chaque délégué (sauf pour les données des régions Toulouse et Ile-De-France - Centre qui sont conservées au secrétariat national).

☺ Des motifs de satisfaction

Dans la plupart des délégations, des liens de bonne qualité ont été entretenus avec le DIRSP et ses collaborateurs en vue d'appuyer les réseaux de correspondants et les visiteurs en difficulté.

Chaque délégation a organisé une assemblée régionale avec une participation variable de visiteurs (sauf Toulouse et Paris IDF-Centre).

L'animation des réseaux de correspondants a été généralement satisfaisante, soit au travers de réunions formelles soit par relations téléphoniques et courriels.

Des faits encourageants sont à relever : deux nouvelles maisons d'arrêt (Dunkerque et Le Havre) ont pu bénéficier très vite de visiteurs, et le nombre de visiteurs de la délégation de Rennes est en progression constante.

Enfin une nouvelle région est en cours de structuration : les DOM-TOM. Certes, les sections Martinique et Guadeloupe sont pour l'instant seules opérationnelles, mais les spécificités géographiques et culturelles, le pourcentage très élevé de personnes détenues étrangères rend ce chantier difficile et lent à mener.

⊗ Des regrets

Plusieurs délégations souffrent d'une remontée d'information insuffisante et irrégulière de la part des correspondants.

L'étendue territoriale et la dispersion géographique des visiteurs des régions de Bordeaux, Dijon et Lyon constituent toujours un frein important pour réunir les visiteurs en assemblée générale régionale.

Les délégués regrettent, pour la plupart, le peu de relations avec les institutionnels de leur région (Préfets, Présidents de Tribunaux, Syndicats Professionnels, Associations).

Si les ressources des délégations pour leur fonctionnement proviennent principalement des subventions des DIRSP, peu de subventions sont obtenues auprès des collectivités territoriales (mis à part à Marseille et Rennes).

Beaucoup plus rarement, des dons de particuliers sont perçus pour l'aide aux personnes détenues démunies.

Quant aux dépenses, elles sont essentiellement constituées de frais de déplacements et de coûts de mise en place des formations.

Deux cas particuliers à pointer

La région Paris-IDF-Centre

Le territoire n'est pas homogène (région parisienne d'une part ; région Centre-Val de Loire-Berry d'autre part) et l'absence d'un délégué est mal vécue par la plupart des correspondants.

L'animation des équipes de visiteurs, la vie associative, le lien avec de multiples associations et intervenants, les relations avec l'AP et les SPIP sont rendus de ce fait plus problématiques et les équipes (en particulier à Fresnes et Fleury-Mérogis) en ont d'autant plus de mérite.

Malgré cela, l'organisation de formations initiales dans la région (sessions à Orléans et Paris) a été très appréciée et a permis des rencontres fructueuses entre visiteurs.

La région Toulouse

Les correspondants de cette région regrettent également l'absence d'un délégué régional et les équipes locales font état de leur sentiment d'isolement.

Au niveau des sections

65 en décembre 2007 dont 2 mises en sommeil : Valenciennes et le Puy en Velay

Le territoire est encore insuffisamment couvert par des sections, notamment en région parisienne et la démarche volontariste de Rennes n'a pas encore porté tous ses fruits.

30% des sections n'ont pas eu d'activité ou peu en 2007.

Les sections sont surtout actives dans le domaine de la formation : certaines organisent des journées thématiques, d'autres des groupes de paroles.

À noter, l'initiative de la section de Lyon qui a contribué à la réalisation d'un lexique en 20 langues pour les personnes détenues.

Les obtentions de subventions auprès des collectivités territoriales et locales sont peu nombreuses et pour des montants assez faibles, mis à part pour la région de Rennes. Sans oublier le cas singulier de la Région Ile de France : le conseil régional a doté le national d'une subvention de 20.000 € pour faciliter le recrutement et la formation de visiteurs dans la région.

Une nouvelle section (Longuenesse) a été créée.

Zooms sur :

→ Les formations

Elles ont eu lieu dans toutes les régions et se sont réparties en 3 catégories.

Les formations initiales pour visiteurs débutants mises en œuvre avec le concours de l'AP dans les directions interrégionales de Paris-IDF-Centre et Bordeaux , ont été fort appréciées.

Des groupes de paroles (40 au total) ont été organisés dans chaque délégation (sauf Toulouse) à la grande satisfaction des 300 bénéficiaires. Certains de ces groupes se sont réunis plus de 4 fois l'an, d'autres sur un rythme mensuel.

Des formations à thème plus spécifiques ont été mises en place par les sections, notamment à Lille, Lyon et Marseille.

→ Les recrutements et agréments

La situation est contrastée mais jugée globalement satisfaisante, en tout cas en légère amélioration.

Certains SPIP s'avèrent malheureusement encore trop peu coopératifs (pas d'efforts d'information continue auprès des personnes détenues), alors que de nombreux correspondants participent au recrutement de nouveaux visiteurs et que des expériences intéressantes de participation à l'accueil des entrants montrent leur efficacité (délégation Dijon et Paris-IDF-Centre).

Sur un plan national, le nombre de visiteurs par détenu s'accroît, puisqu'il est passé de 850 visiteurs début 2007 à 932 au 31 décembre, soit une augmentation de près de 10 %. Cette augmentation ne permet cependant pas de s'approcher significativement du ratio de 1 visiteur pour 20 personnes incarcérées (ratio conventionnel avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire au plan national). En particulier, les établissements éloignés des agglomérations (programme 13000) sont trop souvent déficitaires.

Parallèlement à la suppression en août par l'AP de la période "probatoire", certains correspondants ont instauré le parrainage (accompagnement) des nouveaux visiteurs, pendant leurs 6 premiers mois d'activité. Cette innovation a été jugée intéressante et utile.

Des problèmes de recrutement ont été rencontrés à l'occasion de la création ou de l'agrandissement important de centres pénitentiaires comme Villenauxe (délégation Dijon). Les établissements annoncés rencontrent des difficultés de recrutement, surtout quand ils s'avèrent être de grande taille comme Mont de Marsan (délégation Bordeaux).

→ Les relations avec l'Administration Pénitentiaire

D'une façon générale, les relations avec l'administration sont jugées en amélioration.

Localement, les relations avec les directions d'établissements et les SPIP sont jugées cordiales par la plupart des correspondants, même s'il existe quelques exceptions notables.

Le sentiment prédomine que l'association est considérée par les SPIP comme efficace pour l'aide à la réinsertion des personnes détenues et que l'action des visiteurs vient utilement compléter celle des CIP, de plus en plus préoccupés par des tâches administratives.

Il est à noter également que les réunions dites trimestrielles ne sont assurées que dans 50% des établissements (dont 30% avec 2 réunions par an). Ces réunions ont, dans la plupart des cas, un volet information et donc formation.

→ L'implication dans la vie des établissements

Sur un plan général, même si un nombre appréciable de visiteurs s'engagent dans la vie de l'établissement, beaucoup de correspondants se plaignent de la difficulté à mobiliser les visiteurs au-delà de la visite proprement dite.

Les correspondants voudraient augmenter le sentiment d'appartenance de leur équipe à l'association et mettre en place une véritable et dynamique vie associative locale.

Des visiteurs siègent dans une **commission de surveillance** (on peut évaluer à 15% la part des établissements ayant un visiteur dans leur commission). Les contacts et les informations rapportées du fait de la participation à ces commissions sont jugés très fructueux, même si l'influence réelle des commissions n'est pas évidente.

La représentation de l'association dans les **commissions indigence** est assurée dans environ 25% des établissements. Cette représentation n'est pas liée à la capacité d'abonder dans le fonds d'aide financière (sauf dans quelques cas rares).

Des visiteurs sont également présents dans de nombreuses **ASCS** (on peut estimer à 15% la part des ASCS ayant un visiteur dans leur bureau).

Par ailleurs, 10% des visiteurs assurent des activités en détention (cours de langue, ateliers artistiques, animation de discussions, prévention des addictions, écrivains publics, gestion des bibliothèques, organisation des fêtes de fin d'année, de divertissements, etc...).

Quelques-uns s'impliquent aussi dans une activité hors de l'établissement, telle que l'accueil des familles.

La relation avec les autres associations intervenant dans les établissements est généralement bonne et de nombreuses coopérations sont mises en place pour les différentes activités ou projets. Mais beaucoup de correspondants regrettent que les visiteurs les plus actifs soient trop peu nombreux et cumulent ainsi les engagements et les responsabilités.

→ Les interventions dans les médias et les manifestations auprès du public

Elles se jouent principalement dans le cadre des Journées Nationales Prison (JNP initiées par le collectif Groupe National Concertation Prison), marque déposée par le GNCP en 2007 où s'impliquent 50% des équipes de visiteurs.

Hormis la participation de visiteurs à des émissions de radios locales pour les personnes détenues, la relation avec les médias reste faible en région.

On peut cependant relever une manifestation importante organisée à la Roche sur Yon avec la participation de Ouest France et la couverture significative par les médias presse à Marseille.

Des visiteurs ont également participé à la campagne du Téléthon impliquant des personnes détenues dans une dizaine d'établissements.

La formalisation de l'inter-associatif au plan local (Groupe Local Concertation Prison – GLCP- ou autres) reste encore assez minoritaire.

→ Les relations avec les élus et les parlementaires

La relation des équipes, au travers de leurs présidents de section ou correspondants, avec les élus et décideurs politiques est quasi inexistante. Elle est inexistante en région Paris-IDF-Centre.

À noter cependant que l'envoi d'un courrier à l'ensemble des parlementaires fin 2007, a été bien relayé par les délégations de Bordeaux, Lyon et Rennes. En effet, si on note que cet investissement national n'a pas eu tout l'effet escompté, certains retours sont encourageants (en particulier dans la région Ouest et le département de l'Isère).

Les projets 2008 des correspondants

Il s'agit principalement d'améliorer ce qui apparaît comme une faiblesse dans les chapitres précédents, à savoir :

- Poursuite et amélioration des recrutements de visiteurs ;
- Renforcement des relations avec les SPIP en vue d'obtenir des réunions trimestrielles, de créer des groupes de paroles, etc... ;
- Intensification de l'engagement des visiteurs (esprit d'équipe et d'appartenance à l'association).

☺ Les attentes des correspondants ☺

D'abord plus de soutien, plus de formations, plus de groupes de paroles.

Ensuite une communication plus régulière et plus interactive avec le conseil d'administration (CA). Car les correspondants sont parfois sollicités sur la position de l'association par rapport à tel ou tel événement ou projet de loi, et manquent d'éléments pour l'argumentation.

Enfin, en ce qui concerne l'expression publique et les prises de position de l'association par son bureau, son CA et ses représentants locaux, il y a de la part des adhérents, nettement plus de demandes et d'encouragements que de réserves.

Quelques chiffres traduisant une association active sur l'année 2007

Nombre d'adhérents au 31/12 :	1 204
Nombre d'adhérents visiteurs au 31/12 :	932
Nombre de visites effectuées par nos visiteurs (estimation) :	24.200
Nombre de personnes détenues rencontrées par nos visiteurs (estimation) :	3.500
Nombre d'heures offertes pour l'écoute des personnes détenues (estimation) :	53.000 h (soit plus de 26 personnes équivalent temps plein)

Au niveau des instances nationales de l'ANVP

Rappel de définitions

L'association est dirigée par des administrateurs élus parmi l'ensemble des adhérents et secondés dans leur engagement par une permanente salariée.

L'association est propriétaire d'un local à Paris : ce "siège" est en fait un espace où la permanente salariée travaille, où les administrateurs se réunissent, où des réunions diverses peuvent se tenir.

Le "national", quant à lui, recouvre à la fois la permanente salariée et les administrateurs.

Le bureau, élu pour un an par le conseil d'administration (le « CA »), constitue l'instance exécutive de l'ANVP.

Zoom sur la permanence salariée en 2007

Courriers reçus :	4.300
Courriers envoyés :	2.100, sans compter les mailings relatifs aux appels et rappels de cotisation, envoi de convocations à l'AG, envoi des reçus fiscaux, ...
Mails reçus :	17.000
Mails envoyés :	6.500
1 permanente, aidée par des bénévoles (nombre d'heures offertes : 95 h)	

Zoom sur les élus administrateurs en 2007

- Une Assemblée Générale qui s'est tenue le 13 mai 2007 (précédée par la réunion des correspondants le 12 mai)
- Les réunions du conseil d'administration (au nombre de 6) :
27 janvier – 24 mars – 13 mai – 7 juillet – 29 septembre – 1^{er} décembre
- Les réunions du bureau (au nombre de 5) :
13 janvier – 21 décembre – 20 avril – 8 juin – 13 septembre

~~~~~

## **LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007**

### **Un environnement politique en grand changement**

- De janvier à mai : campagne pour l'élection présidentielle, émaillée de discours appuyés sur la sécurité, la justice et la politique pénitentiaire
- Mai : élection présidentielle puis nomination d'un nouveau Garde des Sceaux, Madame Rachida Dati.
- De juin à octobre : 3 projets de loi ont été présentés par Madame Dati (la prévention de la récidive - les peines planchers -, la création d'un contrôleur général des prisons et la rétention de sûreté) , 2 lois ont été votées dans l'année par le Parlement (la prévention de la récidive et l'instauration du contrôleur général des espaces privatifs de liberté).
- Un projet de loi pénitentiaire a été mis en chantier en septembre, par la ministre de la Justice, mais n'a pas été finalisé, comme prévu initialement, dans l'année
- La présentation du projet de loi, « rétention de sûreté et irresponsabilité pénale" a été reportée sur 2008.

*Commentaire : pendant la campagne présidentielle et face aux engagements des candidats, le Conseil d'Administration de l'ANVP a communiqué à ceux-ci ses propres propositions "pour une future loi pénitentiaire" (les seules émises jusqu'à ce jour par une association oeuvrant dans le milieu carcéral).*

*Mais, depuis l'élection présidentielle et malgré ses demandes répétées, l'association n'a pas été reçue par la Chancellerie pour expliciter ses propositions.*

*Une délégation de l'association a cependant et in extremis été reçue par le COR (Comité d'Orientation Restreint constitué par la Chancellerie), chargé lui-même de remettre en un laps de temps très court (3 mois) ses préconisations à la Ministre de la Justice.*

### **Un environnement carcéral en forte dégradation**

|                                            |       |
|--------------------------------------------|-------|
| Nombre établissements pénitentiaires ..... | 192   |
| Nombre de SPIP .....                       | 103   |
| Nombre de personnels des SPIP .....        | 3.361 |

Nombre de personnes sous écrou au 31/12/2007, environ ..... 65.000 (dont 62.000  
incarcérées)

Personnes détenues en surnombre ..... 9.780 au 1<sup>er</sup> janvier 07,  
environ 12.000 au 31 décembre 2007

*Commentaire : face à la dégradation manifeste des conditions de détention (principalement due à la surpopulation) et des possibilités de préparation à la réinsertion - notamment dans les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires pour femmes -, l'association s'est associée et solidarisée avec toutes les initiatives professionnelles et caritatives déplorant cette situation pour alerter les pouvoirs publics et la société civile.*

## LES RÉALISATIONS DU « NATIONAL »

### DES PARUTIONS

#### ► Vers l'extérieur :

- Les "propositions pour une future loi pénitentiaire" (texte préparé pour les candidats aux élections et mis en ligne sur le site anvp.org)
- Le site s'est fortement enrichi et constitue une "vitrine" essentielle de l'association avec près de 5.000 visites en moyenne par mois

#### ◄ Vers l'interne :

- La revue "Jéricho" devenue en 2007 "Visiteur de prison" (marque "Visiteur de prison" déposée à l'INPI le 21 novembre 2007)
- « La Lettre » : 3 parutions
- Le dossier d'aide pour des demandes de subventions auprès des collectivités locales (dossier adressé aux présidents de sections pouvant être assistés par le trésorier national)
- La revue de presse régulièrement actualisée sur le site

### DES FORMATIONS

Le national a été impliqué dans deux actions particulières et intéressantes.

Au sein de la DIR Bordeaux et de région Paris-IDF-Centre, des formations "initiales" destinées à une centaine de futurs ou nouveaux visiteurs ont été organisées. Le programme a abordé des notions générales sur la justice et l'administration, sur la réglementation applicable aux intervenants extérieurs, les fonctions du SPIP (notamment la coordination des visiteurs). En plus de membres de l'AP, un membre de l'ANVP est intervenu pour présenter l'association, les rôles, droits et devoirs des visiteurs. Cette présentation est un moyen de susciter de nouvelles adhésions.

Comme les années précédentes, l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) a sollicité l'ANVP pour présenter aux personnels en formation l'action des visiteurs et leur permettre ainsi d'appréhender les conditions d'intervention de ces bénévoles, leur cadre déontologique, leur champ de compétences. Cette présence a été assurée par la présidente, le DIR de Bordeaux et un visiteur d'Agen.

1.500 élèves surveillants, 500 CIP et 21 futurs directeurs ont bénéficié de cet apport en 2007.

### DES RELATIONS AVEC LA TUTELLE

Au-delà de leur statut contractuel, la régularité et la qualité de ces relations sont indispensables pour améliorer les modalités d'actions des visiteurs et in fine mieux contribuer aux possibilités de réinsertion des personnes détenues.

- Renouvellement de la convention triennale avec l'AP (février) ;
- Rencontres avec la DAP (juillet : projet de convention cadre pour une formation initiale ; octobre : rencontre avec l'ensemble des associations conventionnées) ;
- Validation par le Ministère de l'Intérieur du nouveau règlement intérieur de l'association (septembre).

## **UNE GESTION DES DONNS ET SUBVENTIONS**

### *§ Gestion du don de Monsieur Azérad*

Durant l'été, le docteur Azérad a fait un don de 120.000 € à l'association pour "améliorer l'ordinaire des détenus". Après plusieurs contacts et accord du donateur, le CA en a précisé les modalités d'utilisation.

### *§ Contacts avec Monsieur Zoummeroff*

Monsieur Zoummeroff a créé une fondation et a rencontré l'ANVP pour l'inclure dans le réseau des associations susceptibles de bénéficier de ses services. Des contacts ont été établis et sont toujours en cours.

### *§ Subvention du Conseil Régional Ile-De-France*

Une subvention spécifique de 20.000 € avait été demandée auprès de cette instance pour pouvoir accroître et redynamiser le réseau de visiteurs en IDF. La subvention a été accordée au second semestre pour permettre d'étoffer le secrétariat national et remplir ainsi cette mission.

## **UN DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS**

Une politique de partenariat a été entamée, visant à inscrire les actions de l'association dans une dynamique plus collective tout en veillant au respect des spécificités de chaque entité concernée.

### *- Signature d'une convention avec France Bénévolat*

Cette convention permet à l'ANVP de s'appuyer sur un réseau d'information et d'orientation des bénévoles, et de faciliter ainsi sa visibilité sur le territoire. En effet, France Bénévolat bénéficie d'antennes en régions animées par des bénévoles ainsi que d'un site Internet bien référencé jouant le rôle, entre autres, de mise en réseau bénévoles / associations par le biais d'annonces.

### *- Signature d'une convention avec le Mas Grand*

Cette convention a acté le transfert de la responsabilité de la gestion d'un établissement d'accueil de familles de personnes détenues à l'association Mas Grand (Perpignan) et la mise à disposition gratuite de l'équipement dont l'association ANVP est propriétaire.

### *- Préparation d'une convention avec Auxilia*

Le texte d'un accord de partenariat entre l'ANVP et Auxilia a été rédigé conjointement par les 2 associations. Il vise à apporter un meilleur soutien aux personnes détenues en préparant leur réinsertion dans la complémentarité (visite et formation), et le respect des rôles de chacun.

- *Réflexions pour d'autres partenariats* non seulement nationaux (en particulier le Genepi) et pour le renforcement des relations avec d'autres associations intervenant dans le champ carcéral et la réinsertion. Prospections pour un partenariat avec des homologues européens de l'ANVP

## **DES PARTICIPATIONS COLLECTIVES**

### ***- Le CNVA (Conseil National de la Vie Associative)***

Cette instance consultative placée auprès du Premier Ministre étudie et suit l'ensemble des questions liées à la vie associative, émet des avis sur des projets législatifs ou réglementaires, propose des mesures nécessaires au développement des associations. Les membres ont été renouvelés début 2007 pour 3 ans et l'ANVP est membre titulaire (avec le Genepi comme membre suppléant).

Le CNVA comporte des groupes de travail thématiques et l'ANVP est inscrite au groupe "Europe et Associations".

### ***- Le Collectif Octobre 2001***

Ce collectif a poursuivi sa réflexion sur la libération conditionnelle. L'ANVP y a été représentée tout au long de l'année et son délégué a participé aux travaux.

### ***- Le Groupement National Concertation Prison (GNCP), et en particulier les Journées Nationales Prison (JNP)***

Le compte-rendu des réunions et manifestations organisées a fait l'objet d'une parution dans "La Lettre".

L'ANVP a été représentée et active au sein du GNCP tout au long de l'année.

### ***- La journée parlementaire sur les prisons (Paris, décembre)***

C'est l'occasion pour les parlementaires de se pencher sur l'évolution des conditions carcérales, d'écouter des acteurs du secteur pénitentiaire et d'échanger.

Une délégation de l'association (dont 2 membres du CA) y a participé.

## **DES PRISES DE POSITION OFFICIELLES**

- La lettre aux parlementaires "pour une pause législative" (décembre)
- Un communiqué de presse (juillet)
- Une conférence de presse avec d'autres associations (juillet)
- Des participations à des émissions radio et un reportage télé
- Une audition par la commission parlementaire du PS
- L'audition par le COR
- La signature de l'appel collectif contre la loi de rétention de sûreté

## **DES ÉVOLUTIONS INTERNES**

### ***Concernant le site Internet de l'ANVP ([www.anvp.org](http://www.anvp.org))***

Il devenait nécessaire que la vitrine de l'association s'adapte à l'évolution technologique et aux besoins d'interactivité des adhérents.

Après élaboration d'un cahier des charges et consultations, un prestataire professionnel a été retenu pour assurer la conception informatique et la maintenance d'un futur site Internet.

### ***Concernant le fonctionnement des instances nationales elles-mêmes***

Compte tenu du développement requis et attendu de l'association, une répartition des tâches et des responsabilités importantes a été définie au sein du CA et du bureau.

Les membres du bureau se sont approprié les missions de "réfèrent" concernant cinq domaines importants : le développement des effectifs et le recrutement, la dynamisation du réseau, les finances, la communication, le débat d'idées et les prises de position publiques.

Cette répartition, en phase de finalisation, devrait devenir opérationnelle en 2008 et permettre une réalisation efficace des orientations votées par l'assemblée.